



LE TRAIT D'UNION

N° 11 Mai 2004



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

Editorial :

Le Printemps, démonstration éblouissante de la vigueur et de la splendeur de la nature.

- Les bourgeons des arbres endormis débordent leur squelette hivernal.

- Les fleurs sauvages ou domestiques recolorent les champs et les jardins.

- Les herbes folles récidivent dans leur incessant envahissement des terres.

- Les insectes redonnent à l'air ambiant son bruissement ronronnant.

- Les oiseaux recommencent à réveiller nos grasses matinées.

- Les bestioles rappellent au fond des caves et réapparaissent dans les greniers.

- Les bêtes effarouchées ressurgissent aux lisières des bosquets montanols.

- Les pollens jaunâtres remplacent le givre sur les pare-brise.

En moins de temps qu'il n'en faut à un décorateur d'intérieur pour agencer un appartement, le Printemps métamorphose la grisaille hivernale et arrache la nature à son engourdissement.

L'œuvre du Printemps nous paraît tellement naturelle, logique et automatique qu'il nous semble impossible qu'un jour la nature s'arrête de fonctionner... Pourtant, de tous temps, des hommes se sont inquiétés de son devenir ...

« ...Qu'est-ce que l'homme sans les bêtes. Si toutes les bêtes disparaissaient, l'homme mourrait d'une grande solitude de l'esprit. Car ce qui arrive aux bêtes, arrive bientôt à l'homme. Toutes choses se tiennent. Vous devez apprendre à vos enfants que le sol qu'ils foulent est fait des cendres de nos aïeux... ...Enseignez à vos enfants ce que nous avons enseigné aux nôtres, que la terre est notre mère. Tout ce qui arrive à la terre arrive aux fils de la terre. Si les hommes crachent sur le sol, ils crachent sur eux-mêmes. Nous savons au moins ceci : la terre n'appartient pas à l'homme; l'homme appartient à la terre... »

Ces mots ne sont pas ceux d'un homme politique s'exprimant lors d'un congrès international sur le « développement durable ». Ils ont été prononcés il y a tout juste 150 ans, par « Seattle » le Chef des indiens « Suquamish » répondant au président américain qui leur proposait de céder leurs terres en échange d'une vie parquée dans une « réserve »...

Aujourd'hui, les espèces animales disparaissent 1000 fois plus vite qu'avant l'arrivée de l'homme sur la terre... Depuis que l'humain existe, 400 espèces se sont ainsi éteintes...

Même à Brassac une espèce vient de disparaître, le Sequoiadendron Giganteum du parc a été rayé du territoire de la commune...

Plus sérieusement, même si dans notre campagne l'écosystème n'est pas en péril, il faut continuer à faire de notre terroir un espace de nature préservé, touristes ou nouveaux habitants sont majoritairement attirés par cet aspect et le village vit en partie grâce à eux.

Le 5 juin, venez donc nombreux rejoindre les bénévoles qui vont nettoyer les berges de la rivière.

D'autres espèces sont en voie d'extinction à Brassac :

- Le Boucher. L'ultime représentant s'est éteint, après une vie professionnelle bien remplie. Heureusement, la nature est parfois bien faite, une espèce voisine du Boucher, le Charcutier Traiteurus, a su muter et occuper le territoire laissé vacant.

- Le Pizzaiolo. Mais là, le renouvellement se fait par autorégulation estivale, le dernier spécimen qui est venu « nicher » place Castelnau est le pizzabasquéum.

Le Printemps brassagais est donc toujours aussi doux et plaisant, pour préparer les animations estivales les associations se revigorent : sans craindre les dernières gelées matinales les réunions fleurissent et préparent un été BrassAGAIS !

Marc Durand



L'été du côté des enfants et des jeunes

Crèche halte garderie « La Souris Verte » : La crèche halte garderie fermera ses portes pour ses congés annuels du 2 au 27 août 2004. Réouverture le 30 août. « La Souris Verte » fêtera ses 10 ans le samedi 4 septembre à la salle de la Marquise. Un spectacle pour enfants, ouvert à tous, aura lieu à partir de 17 h.

Centre de loisirs - Association « Familles Rurales » : L'association propose un accueil pour les enfants de 3 à 11 ans et pour les jeunes de 11 à 16 ans du mercredi 30 juin au vendredi 23 juillet 2004.

1/ Pour les enfants :

Diverses activités et grands jeux sont prévus ainsi que 1 à 2 sorties par semaine aux quatre coins du département : piscine Atlantis à Albi, Aquaval à Lautrec, Lac de La Raviège, Archipel de Castres, Ludolac à Lavaur et hors du Tarn à la Cité de Carcassonne.

Concernant les camps : un séjour multi-activités (tir à l'arc, escalade, course d'orientation) pour les enfants de 7 à 10 ans aura lieu du 5 au 9 juillet à Castres et une nuit sous tente au camping de Brassac pour les plus petits de 3 à 6 ans. En début de séjour aura lieu un repas au centre aéré pour permettre aux parents de mieux connaître l'équipe d'animation avec, au programme, apéritif et repas suivi d'un concert de percussions.

La dernière semaine sera plus particulièrement consacrée à des stages : percussions, échasses, activités de création pour préparer le spectacle de fin de centre qui se déroulera le 23 juillet.

Les programmes d'activités seront disponibles au bureau d'accueil de la mairie et au centre de loisirs à partir de la mi-juin, pour des renseignements plus précis contacter Eric Saur au 05 63 74 02 47 de 16 h à 18 h 30.

2/ Pour les jeunes :

Le fil rouge de l'accueil des préadolescents sera la réalisation d'un film où les participants seront auteurs, réalisateurs, preneurs de vues et acteurs d'un court-métrage. Ce film sera basé sur leur propre observation de la société qui les entoure avec une véritable réflexion pour mettre en scène un thème qui les intéresse. Au sein de cette action, pour ceux qui le souhaitent, un camp itinérant VTT est prévu du 9 au 16 juillet dans la région.

Encadrés par les animateurs, les jeunes auront une large part d'autonomie dans l'organisation de leurs diverses activités.

3/ Actions de prévention :

Sécurité routière : La question de la sécurité routière est cruciale en milieu rural, jeunes et moins jeunes le savent bien. C'est parce qu'il y a un enjeu majeur à se mobiliser sur cette question que l'association Familles Rurales lance une campagne « Sécurité Routière » en partenariat avec la Préfecture du Tarn, Groupama et le Conseil Général. Déjà, durant les vacances de Pâques, les plus jeunes ont réalisé des panneaux de signalisation en activités manuelles et les ont placés sur un parcours. Ainsi, à rollers ou à vélo ils ont déjà pu se familiariser avec les principales règles de circulation. Cet été, le groupe des jeunes, à la veille d'enfourcher éventuellement une mobylette ou un scooter réaliseront un film qui pourra s'articuler aussi avec le thème de la sécurité.

Prévention des toxicomanies : Soucieuse de répondre aux inquiétudes des parents et des jeunes, l'association locale « Familles Rurales » organise, en relais avec la fédération départementale, la Mutualité Sociale Agricole et le Collège La Catalanié, une soirée spectacle préparée par le « Théâtre sans frontières » le Vendredi 14 mai à 20 h 30.

Le scénario de la pièce a été écrit par des comédiens avec un groupe de jeunes qui leur ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs interrogations vis-à-vis de la drogue, de l'alcool ou de divers produits addictifs.

Ce même soir, une réunion d'information est proposée en complément aux parents sur le thème de l'adolescence et des conduites à risques.

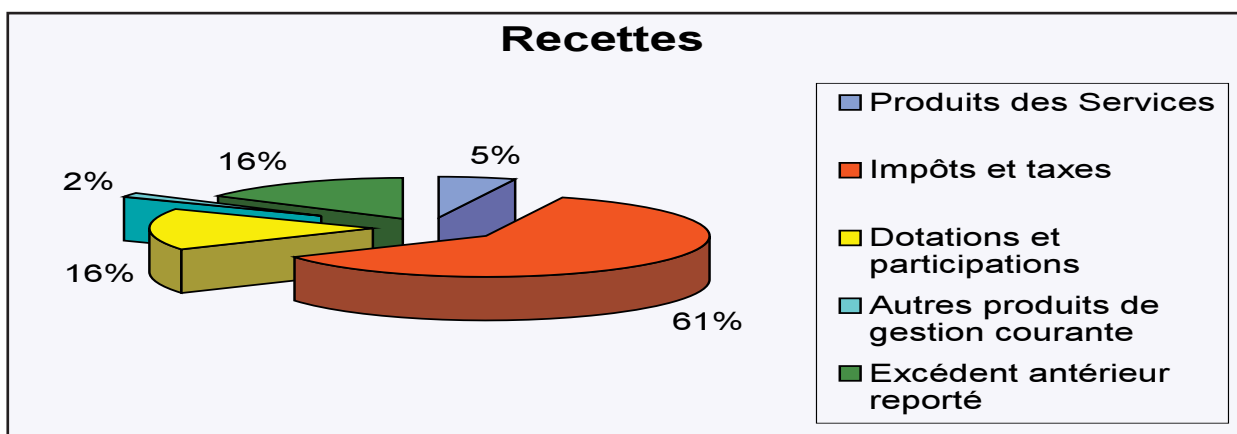
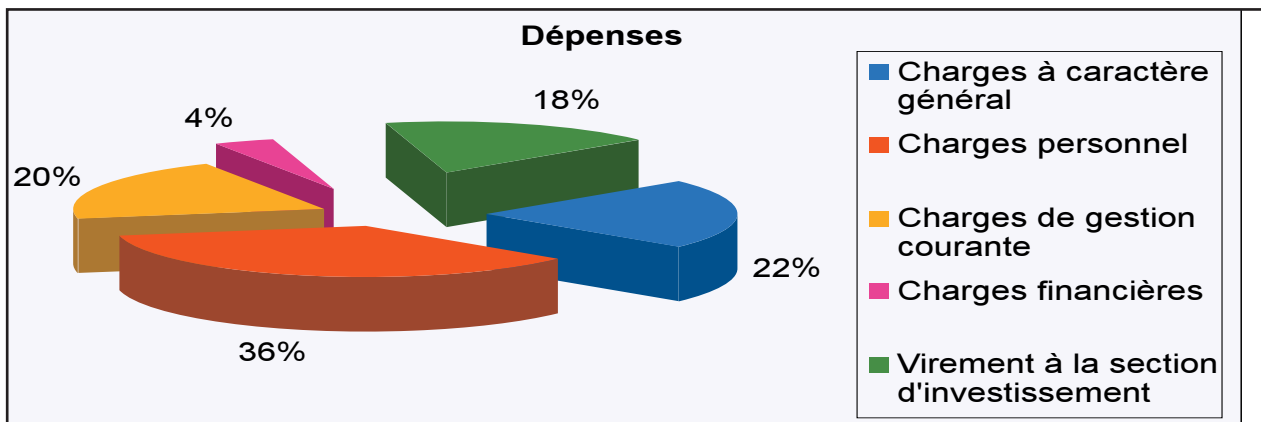
Ludo-Média des Monts de Lacaune : Durant le mois de juillet, la ludo-média des Monts de Lacaune basée au 25, allée du château, sera ouverte les mardis, jeudis et vendredis. Les horaires du 1^{er} au 23 juillet et du 23 au 28 août sont les suivants : Mardi et Vendredi, de 10 h à 16 h sans interruption. Jeudi, de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h 30.



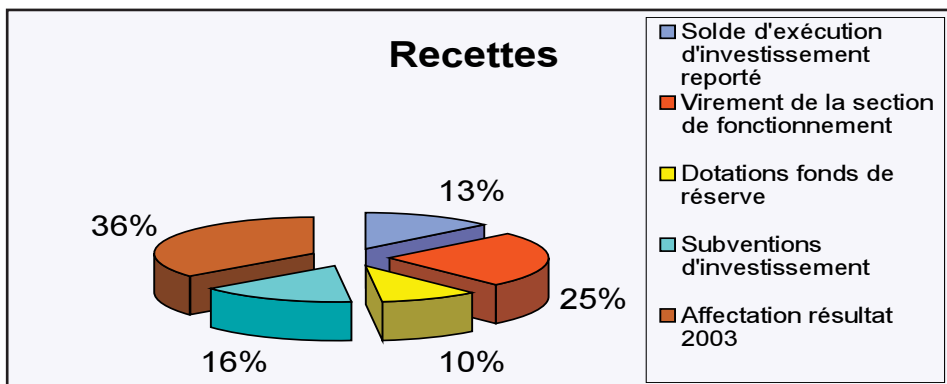
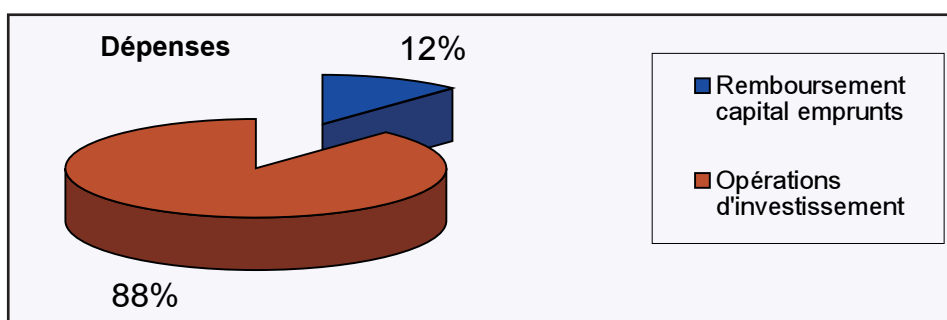
Budget primitif 2004

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 345 461 euros, celles d'investissement à la somme de 1 226 374 euros, et se répartissent suivant les pourcentages illustrés ci-dessous.

1/ Fonctionnement :



2/ Investissement :



Les mots (ou maux) du Maire :

Excuses :

Dates incontournables du souvenir le 8 mai et le 11 novembre sont l'hommage aux victimes des guerres...

Pour les anciens d'Algérie une divergence de chapelles revendique deux dates, le 19 mars date de fin des combats pour la FNACA, et le 5 décembre, date de l'inauguration d'un mémorial à Paris. Les CATM majoritaires dans le village, ont déposé pour la première fois le 5 décembre dernier, une gerbe au monument aux morts.

A cette cérémonie il n'y avait pas de représentants de la Mairie. Je m'en excuse auprès de la dynamique association locale qui semble adhérer à la deuxième obédience.

Centre du Village : voir photo

Un projet d'aménagement du centre du village est en cours d'étude avec un reprofilage de toute la place de l'Hôtel de ville. Avant la fin de l'année, le projet sera évidemment présenté pour avis à la population.

Camping :

Après la réussite de la cession des gîtes du Camboussel (VVF), nous cédonns cette année la gestion du camping à la famille Koevetz déjà gérante de celui du Bez (mais nous en gardons la propriété). Après une année probatoire nous définirons une convention juridiquement équitable, pour pérenniser ce système.

Lotissement :

La Mairie se porte acquéreur d'un terrain d'un hectare et demi à la croix de Castres, au dessus de la crèche actuelle. Nous y aménagerons un lotissement avec une douzaine de lots très attractifs au prix coûtant de l'investissement. La faisabilité est en cours d'étude par la société « ECSO ».



ADSL :

Nous étions près de 80 à solliciter l'installation de l'ADSL (Internet haut débit). Monsieur le directeur régional de Télécom nous répond : « J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que la mise en service des équipements ADSL de l'autocommutateur de Brassac qui dessert principalement votre commune ainsi que celles de Castelnaud de Brassac et du Bez est désormais programmée pour être réalisée avant fin 2005 ». Donc, patience !

Enquête Publique carte communale :

Par arrêté n°1209 du 03 mai 2004, nous avons ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de la carte communale. A cet effet, Monsieur Pierre LLUCH-SALA a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la Mairie de BRASSAC du 24 mai au 23 juin 2004 aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

le lundi 24 mai 2004 de 09 heures à 11 heures,

le lundi 07 juin 2004 de 09 heures à 11 heures,

le mercredi 23 juin 2004 de 15 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Gravats :

La décharge de Penrieu étant presque comblée, les artisans et entrepreneurs du secteur doivent se rapprocher de « Tryfil », Syndicat départemental qui gère désormais la déchetterie de La Barbude pour déverser leurs gravats. La mairie gardant le volume restant de la décharge pour ses propres travaux.

Travaux :

Pour cette année encore des travaux conséquents sont inscrits au budget : La réhabilitation du château de la marquise avec la communauté de communes ; la première tranche pour la réfection de l'usine Veaute, avec un hourdi entre les deux niveaux, la réfection de la façade et des nombreuses fenêtres ; la traverse du Bez (partie de la commune de Brassac) ; le goudronnage des allées du parc de la marquise...

Stationnement :

J'ai constamment des remarques de riverains de la route de Castres qui se plaignent de stationnements devant leur garage (bien que leurs trottoirs soient identifiés en jaune) ou les accès privés. La place Belfortès offre pourtant aux clients des commerces un stationnement bien pratique et tout proche. Idem pour l'arrêt minute de la rue des Barris ou des accès à la propriété privée obstrués... Quant à l'allée du château, certains pensent encore qu'on peut impunément y stationner des journées entières. Doit-on, à cause de ces irrespectueux de la vie communautaire, supprimer toute tolérance et exiger l'application stricte des règlements ?

Impôts :

Une augmentation de 1,18 % des taxes perçues par la commune a été décidée au vote du budget. La taxe d'habitation passe par exemple de 5,91 % à 5,97 %. Légère inflation à Brassac (L'inflation nationale se situe autour de 1,9 %).

Scie de Sécun :

L'EDF cède par convention la scie hydraulique de Sécun avec l'accord de la Mairie de Castelnaud et de la famille Barthes qui sait très bien la faire fonctionner, puisqu'ils en étaient propriétaires. Avec eux, un groupe de bénévoles s'intéresse à sa réhabilitation et à son implantation dans le village. Le site dit «des pyramides » a été pressenti. Il pourrait accueillir la machine sur son côté droit sans aliéner l'existant, et en utilisant l'eau abondante (la mairie possédant une part du débit). Le parc régional sera partenaire de la commune pour l'étude technique et financière. Un atout supplémentaire pour le tourisme du village.

Trésor Public!

Notre perception est en danger! Avec notre député Philippe Folliot, Jean Claude Guiraud conseiller général, André Cabrol maire de Lacaune, et Robert Pistre maire de Nages (et candidat aux sénatoriales), que je remercie pour leur solidarité, nous sommes allés la défendre le 12 mars dernier, auprès de Monsieur le Trésorier Payeur Général à Albi. Il nous a laissé peu d'espoir suite aux fortes directives de l'état sur les économies souhaitées dans les administrations. Le 30 mars j'ai demandé en conseil de communauté de communes que la gestion du budget de cette dernière (actuellement à Roquecourbe) soit assurée par la trésorerie de Brassac (par solidarité), car c'était, d'après le TPG qui prévoit une perception par communauté, une chance de maintien pour Brassac. Je n'ai pas été entendu, ce qui me semble une grave erreur, car tôt ou tard la trésorerie de Roquecourbe sera absorbée par Castres, au vu de l'évidente et simple logique géographique.

Malgré nos efforts, si la fermeture est effective, nous n'accepterons pas d'y laisser quelques permanences épisodiques qui soient, il existe des bureaux suffisants à la mairie. Nous récupérerons les bâtiments pour les mettre, «nous», au service (public) du village!



Bon Anniversaire :

à Juliette Tailhades qui a fêté ses 100 ANS à la maison de retraite le 13 mai 2004. Mère de Robert Taihades de la rue du moulin, elle était mariée à Elie et vit à Brassac depuis 1930.

Bon été à tous !
Damien Cros

Emplois saisonniers municipaux :

Les jeunes souhaitant postuler pour un emploi saisonnier sont priés d'adresser un courrier à Monsieur le Maire avant le 7 juin. Conditions : avoir plus de 18 ans et être étudiant domicilié sur la commune.

Concours des maisons fleuries :

Après le succès du concours de décorations de Noël, la municipalité propose cet été aux habitants de Brassac un concours de maisons fleuries. Balcons, terrasses, jardins... visibles de la rue peuvent participer. Les gagnants seront récompensés par des bons d'achats chez les fleuristes brassagais.



Respectons le fleurissement !

L'équipe municipale, aidée par des bénévoles qui doivent être remerciés, met tout son enthousiasme, son temps et son amour du village en le fleurissant pour le rendre plus agréable et plus accueillant. Respectons donc ces fleurs et ces végétaux qui rendent la vie plus douce et participent à l'équilibre de la nature.

Eau :

De nouvelles dispositions et réglementations obligent les communes à prendre certaines mesures de protection de leurs captages d'eau potable, et ceci dans un souci de santé publique.

Actuellement, sur notre commune, une étude à ce sujet est en cours de réalisation par le bureau d'étude spécialisé EATC de Montredon Labessonnié.

Au hameau du Verdier suite à la pollution régulière de la source actuelle par des rejets domestiques, la commune doit rechercher une autre source d'eau potable mieux préservée, mais des efforts seront à faire aussi par les habitants afin de maîtriser leur effluents.

Emploi jeune :

Afin de remplacer un congé de maternité de 4 mois, la mairie recrute un emploi jeune du 1^{er} septembre au 31 décembre 2004. Condition avoir moins de 26 ans et maîtriser le traitement de texte, Brassagais(es) prioritaires.

Dégradations WC parc :

Les sanitaires du parc de la marquise commencent à subir des dégradations... Il convient d'expliquer, surtout aux jeunes qui fréquentent le parc, que chaque réparation occasionnée et dont les coupables sont inconnus, est payée par les impôts des brassagais...
Opération Bouchons : La municipalité prend le relais de l'école Louis Cavailles et collecte les bouchons d'eau minérale, de soda et de bouteilles de lait. Grâce à un partenariat avec l'association de Jean-Marie Bigard cette opération permet d'utiliser au mieux cette ressource insoupçonnée : En France, acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...), opérations humanitaires ponctuelles. A l'étranger, participation de l'Association dans le cadre d'opérations humanitaires (création d'un orphelinat à Madagascar, ...). Lieu de collecte : le bureau d'accueil.

Les crottes de chiens :

Elles envahissent les trottoirs et les parterres fleuris. Il n'est pourtant pas difficile de surveiller son animal quand on le promène ! En cas d'urgence les caniveaux sont là pour accueillir le caca du toutou. Mais, la campagne faisant partie intégrante du paysage brassagais, il est préférable d'emmener son chien faire ses besoins loin des trottoirs du village, dans la nature si proche.

Carte Communale :

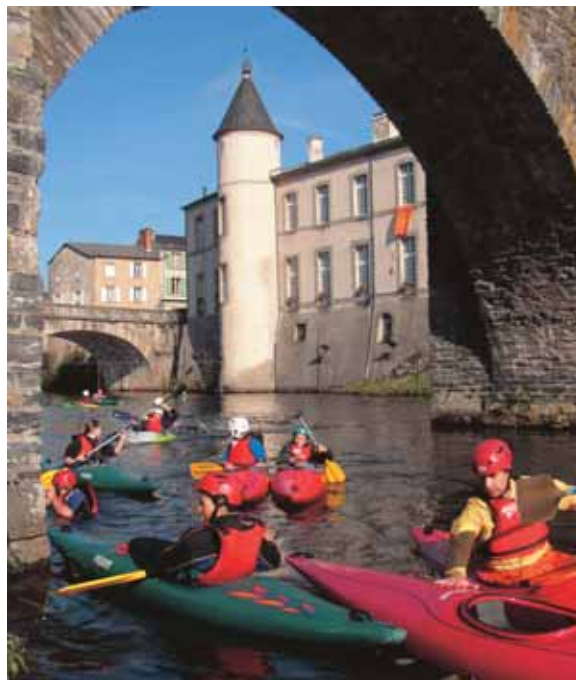
Par délibération en date du 6 février 2004, le Conseil Municipal, considérant que le projet de carte de communale correspond aux objectifs fixés par la commune en ce qui concerne l'aménagement, la protection et la mise en valeur du territoire communal, a décidé de soumettre à enquête publique ce document d'urbanisme.

L'enquête publique débutera fin avril, début mai. Pendant sa durée (1 mois), les administrés pourront consulter le dossier en Mairie. Les éventuelles observations pourront être consignées sur un registre ou être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur. A la fin de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur réception en Mairie. (Voir « mots du Maire »)

Le village accueille des jeunes :

L'opération « Plateau technique d'orientation » menée en partenariat entre la mission locale pour l'emploi des jeunes, le Conseil Régional Midi Pyrénées, le Centre de Formation d'Apprentis de Puylaurens, l'Education Nationale et la Mairie de Brassac permet d'allier réinsertion de jeunes en difficulté et découverte de certains métiers. En qualité de formateur, Damien Cros encadre des petits groupes de jeunes sur des périodes de 15 jours. Ceux-ci, alternent petits travaux dans le village (ou visites d'entreprises quand il pleut trop). C'est ainsi que la rénovation de la descente à la rivière située entre le pont vieux et le château de la Marquise a pu être menée à bien en moins de 15 jours.

Autre réalisation, l'espace vacant laissé par l'ancien lavoir de la Fourtounarié va être réhabilité. Brassac bénéficie de cette main d'œuvre parfois inexpérimentée mais souvent motivée qui permet aux «recoins» du village de renaître pour le bonheur des habitants et des touristes. Gageons qu'en touchant du doigt la réalité du travail manuel, bravant parfois le rude froid brassagais, ces jeunes puissent mettre en place leur orientation professionnelle future et ainsi trouver un emploi.



Animations de l'été

- 12 juin :** Fête du Jeu, Fête de la MJC.
7 juillet : Concert à la marquise : Cevens' Swing
9 juillet : Diaporama à la marquise :
Paysages du monde
14 juillet : Feu d'artifice, Bal Populaire
15 juillet : Soirée piscine
17 juillet : Ronde pédestre Forestière
17 juillet : Concert classique au temple
18 juillet : Kermesse
25 juillet : Vide grenier
7 et 8 août : Marché des potiers
11 août : à la marquise : **Les plus belles chansons françaises** par Francky Costa.
22 août : Foire : Cueillette en haut-languedoc
26 août : Soirée piscine
18 et 19 septembre : Journées du patrimoine
2 et 3 octobre : Virade de l'espoir.

Du 28 juillet au 2 août : **Fêtes de Brassac 2004 :**

Les soirées :

- Mercredi : **Sangria Gratuite + DJ Vrai**
Jeudi : **Iraven + Sustraira** : Nouvel album, nouveau spectacle
Vendredi : **Goulams K + Shanghai**
Samedi : **Octane + Les flagrants délires**
+ Les compagnons
Dimanche : **Ultima + Steevos'Teen**
+ Roger Navech
Lundi : **Sirocco**

Les nouveautés :

- Miniféria : bodegas et bandas le samedi**
Jeux inter-cantons sur l'agoût
Mescladisc Festival : + de variété musicale
Courses burlesques inédites

Cinéma :

Salle de la Mairie : 22 mai, 19 juin, 1^{er} et 20 juillet, 5 et 17 août.

Pêche :

Petit déj' et lâcher de truites : 17 juillet et 2 août

Nous autres brassagais, habitons une commune labellisée « Station Verte de Vacances ». Vous vous demandez peut-être ce que signifie ce logo vert avec ce coq apposé aux entrées du village ?

Qu'est ce qu'une Station Verte de Vacances ?

C'est une commune de la campagne et de la montagne qui a signé une charte de qualité.

Elle doit obligatoirement présenter un attrait naturel, assurer l'accueil et le séjour des touristes dans un environnement préservé.



Combien en existe-il ?

587 Stations Vertes réparties sur 85 départements, en France métropolitaine et sur l'île de la Réunion.

Quel est l'intérêt d'habiter une Station Verte ?

1/ Pour la commune

- Le label offre un positionnement fort. Ce "plus" la différencie des autres communes et lui permet d'afficher sa volonté d'accueil, de respect de l'environnement et sa dynamique touristique.

En effet, les critères de la Charte lui permettent de se distinguer en terme d'accueil des touristes : hébergement (offre de qualité, diversifiée), environnement préservé, loisirs de pleine nature, commerces et services, services d'un Office de Tourisme.

- La commune devient un pôle structurant de l'espace rural et de la montagne du fait des critères imposés par la Charte, notamment les commerces et services dont bénéficie la population permanente.

- Intégrer un réseau national de près de 600 Stations permet de bénéficier d'une notoriété établie. La Fédération assure une promotion du réseau en France et à l'étranger par la participation à différents salons et la diffusion de ses éditions. Le site Internet de la Fédération renvoie les touristes sur le site de chacune des Stations et met en avant les produits commercialisés.

- Le label est synonyme de l'appartenance à un réseau actif favorisant l'échange d'expériences en matière de développement local, et l'apport de conseils et préconisations adaptés.

- Le label est une marque collective avec une Fédération en tant que tête de réseau, en matière de promotion et de développement local. L'impulsion doit être relayée par l'ensemble des acteurs qui doivent également favoriser un accueil de qualité.

En termes de cadre de vie et d'équipements, vous bénéficiez :

- D'un environnement préservé, privilégiant les cadres de verdure

- De commerces de proximité

- De services publics (médecins, poste, banque...)

- D'un lieu de baignade

- D'équipements de loisirs

- D'activités et d'animations variées pour tous

De plus, la fréquentation touristique implique :

- Une activité économique générant des emplois

- Une vie locale active

- Une amélioration du cadre de vie (fleurissement, aménagements...)

- Le développement de nouvelles activités

2/ Pour les touristes

- La campagne constitue la 1ère destination de vacances des français. Le label "Station Verte de Vacances" assure au touriste un séjour de qualité dans un site protégé, des équipements de loisirs et d'hébergement, des services et des animations variés.

- En 2002, une enquête a montré que près d'1 Français sur 5 connaît le label et qu'il y associe les notions d'environnement, de qualité de vie, de détente et de loisirs.

Une notoriété particulièrement importante est à noter auprès de ce qui constitue la clientèle cible des Stations Vertes : Les familles, âgées de 35 à 50 ans, avec des enfants appartenant aux CSP supérieures résidant dans une zone urbaine en France ou en Europe du Nord.

En parallèle, il ressort que le taux de fidélisation au concept Station Verte est de 42%. En tant qu'habitant d'une Station Verte, nous bénéficions donc au quotidien de tous ces avantages liés à l'activité touristique. Ce label est une qualité que l'on doit défendre.

JOURNÉE DU 5 JUIN :

Bénévoles soucieux de la sauvegarde de la beauté sauvage de l'Agoût, rendez-vous le samedi 5 juin à partir de 8 h devant la mairie pour participer à l'opération de nettoyage de la rivière qui en a bien besoin.

POLLUTION :

Par contre, toutes les bonnes volontés du monde auront du mal à lutter contre les nappes grasses qui, régulièrement, apparaissent à la surface de l'eau.

D'où viennent-elles, quels en sont les responsables... ?????





- Du 5 mars au 1^{er} avril :
Huiles sur toiles
- Du 2 au 24 avril :
Les saisons des mots
- Du 25 avril au 28 mai :
Eau en couleurs,
Sombres éclairs
- Du 29 mai au 3 juin :
Semaine des arts
- Du 4 au 17 juin :
Brassac'Arts
- Du 18 juin au 22 juillet :
Aquarelles et Poteries
- Du 23 juillet au 12 août :
Le temps qui vient n'existe pas
- Du 13 août au 31 septembre :
Cathy Mengosi

EX-PRESSE

Il y a 50 ans

le 23/09/1954

UN œuf phénomène, mesurant dix-huit centimètres de circonférence, et pesant 170 grammes, a été pondu à Brassac, dans le Tarn, par une poule Rhode Island.

Lorsque l'œuf fut brisé, on découvrit à l'intérieur un blanc et un jaune, ainsi qu'un autre œuf, de taille normale celui-ci, et avec sa coquille, parfaitement constitué.

Sur notre cliché, de gauche à droite : l'œuf phénomène, un œuf de bonne taille et un œuf normal, pesant environ 50 grammes.

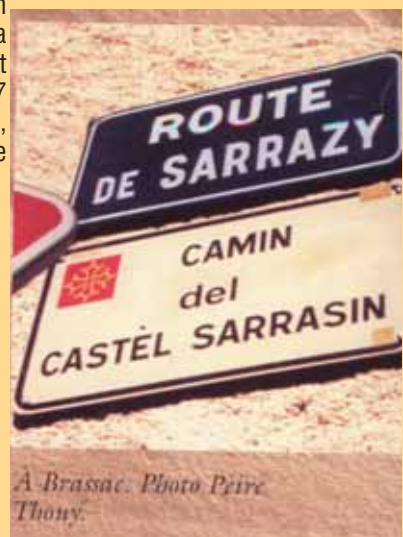
BRASSACAISES

HISTOIRES

Raymond Ginouillac est l'auteur d'un très bel ouvrage sur l'histoire de la croix occitane édité par l'Institut d'Etudes Occitanes. Au fil des 107 pages et des centaines d'illustrations, Brassac est présent dans ce riche panorama



Fêtes de Brassac



*Los paisans son matinièrs
Van faire gatada
Prenon dins son panièr
De pan amb de salada
Amb un pauc de trempa
Aquò los contenta
E apuèi per lo sopar
An un pauc de sopa
Sovent facha a la polkà
Ambe de cogorda
Fan la sopa magra
E i meton d'aiga
E apuèi per son cochar
An un pauc de palha
Sovent per pas tremolar
Cochan ambe las bralhas
Aquò arriba als paures paisans
Que son totjorn mórts de fam*

Los paisans Les paysans.
Reculhit per J. I. Roïèr



*Les paysans se lèvent tôt
Ils font journée avant journée,
Ils prennent dans leur panier
Du pain, de la salade,
Avec un peu de piquette
Et cela leur suffit.
Et ensuite pour souper
Ils ont un peu de soupe,
Souvent faite à la va-vite
Avec de la courge.
Ils font la soupe maigre,
Avec beaucoup d'eau,
Et ensuite pour coucher
Ils ont un peu de paille.
Souvent pour ne pas trembler,
Ils se couchent avec les pantalons.
C'est ce qui arrive aux paysans
Qui sont toujours morts de faim*